

AVIS IMPORTANT

En raison de la pandémie de la COVID-19, la *Cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré* a adopté des mesures visant à assurer le bon déroulement des séances de cour tout en protégeant votre santé et celle de tous les intervenants. Ces mesures sont prises afin de respecter la distanciation physique et limiter la présence de plusieurs personnes en même temps.

Nous vous prions de lire attentivement le présent avis et de vous y conformer.

Veillez noter que toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 ne sera pas admise dans l'édifice.

Dès la réception de cette assignation, veuillez nous contacter pour confirmer les éléments suivants :

- **Votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse courriel seront requis afin de pouvoir vous rejoindre rapidement. Ces informations vous sont demandées dans le but de vous confirmer l'heure précise à laquelle votre présence sera requise devant la cour et ce, malgré l'heure inscrite sur votre assignation ci-joint.**
- Votre présence ou non à la date de la séance indiquée sur l'avis d'audition (vous devez aviser le greffe de la cour si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19);
- Vous devez nous contacter le plus rapidement possible si un empêchement majeur vous empêche de rendre votre témoignage à la date indiquée sur le document ci-joint

Avant et à la date prévue pour l'audition

- Si vous désirez discuter de votre témoignage avec le procureur, vous devrez communiquer au **(418) 651-9900** et demander Mme Daphné Blais et ce, au moins **72h** avant la date du procès. Aucune discussion avec le procureur ne sera autorisée en salle d'audience le jour du procès.
- Vous devez vous présenter **seul** à la cour et uniquement **5 minutes** avant l'heure que le personnel de la cour vous aura confirmée;
- Un dispositif sera mis à votre disposition afin d'effectuer le lavage des mains obligatoire avant l'entrée dans la salle d'audience;
- Un agent de sécurité sera présent pour vous guider lors de vos déplacements;
- Il est fortement recommandé de porter un masque.

Nous vous remercions de votre collaboration pour le respect de ces consignes.